



Commune de Magny-les-Villers

Servitudes d'utilité publique

Plan local d'urbanisme

édité le 14/09/2018

Direction départementale
des territoires
de la Côte-d'Or



échelle : 1 / 5000

Servitudes d'Utilité Publique

- AC1 - Abords des monuments historiques
- EL7 - Alignement des voies publiques
- I4 - Ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- Aérien - 2^e catégorie
- Int1 - Voisinage des cimetières
- PT2 - Protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception
- Zone spéciale de dégagement
- T7 - Extérieur des zones de dégagement aéronautique
- Aérodrome de DIJON-LONGVIC
- Code de l'aviation civile

